

UN MÉDECIN ET SA CLIENTE.

Une anecdote qui prouve que les médecins n'ont pas autant de droit qu'ils croient de reprocher aux avocats de se contredire, de soutenir le pour et le contre sur la même question.

Une dame s'en vient consulter un des princes de la science, un docteur illustre parmi les illustres. Je ne vous dis pas le nom: libre à vous de le deviner en cherchant parmi les premières lettres de l'alphabet.

Le diagnostic terminé, l'affection reconnue, l'homme de l'art interroge la cliente: — Vous avez déjà suivi un traitement? — Oui, docteur, je me suis conformée à l'ordonnance que....

— Et que disait-elle, cette ordonnance? — Des tisanes de la graine de lin, un régime adoucissant....

— Assez, assez! Quel est l'âme bête qui vous a prescrit ces ordures-là?

— Mais, docteur.... je ne me rappelle pas... — Vous ne voulez pas me dire le nom.... Bien, bien! Ah! vous étiez dans de drôles de trains.... C'est tout le contraire qu'il vous faut: du quinquina, de l'iode, de la viande crue.... Je m'en vais vous écrire cela.

L'ordonnance griffonnée, la cliente se retira après avoir discrètement déposé un louis sur la cheminée.

Le lendemain le docteur recevait le billet suivant: "Cher docteur,

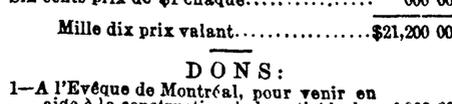
"J'ai vainement cherché depuis hier dans ma mémoire le nom de l'âme bête." Impossible aussi de déchiffrer sa signature sur son ordonnance, que j'ai eu la chance de retrouver et que je me fais un devoir de vous envoyer sous ce pli. Dans l'espérance que vous serez plus heureux que moi, j'ai l'honneur, etc....

"FÉLICIE DE R...."

Les deux ordonnances, celle de l'âme bête et celle du prince de la science, — vous l'avez deviné, n'est-ce pas? — émanaient de la même main.

VOYEZ dans une autre colonne l'annonce des Terres de Nebraska et d'Iowa.

J. D. NORMANDIN, RELIEUR, REGLEUR ET MANUFACTUREUR DE LIVRES BLANCS.



PORTE VOISINE DU No. 57 RUE St. GABRIEL MONTREAL. 3-49zf

Loterie Ville-Marie.

Dans le but de venir en aide à différentes Institutions Religieuses.

82,000 BILLETS A \$1.00 Chaque.

Table listing various prizes and their values, including property, land, and cash amounts.

Mille dix prix valant \$21,200 00

DONS:

- List of donors and their contributions: 1-A l'Evêque de Montréal, pour venir en aide à la construction de la cathédrale. 2-Pour venir en aide à la construction de la chapelle de N.-Dame de Lourdes...

Des Agents responsables sont demandés.

Chaque personne qui vendra dix billets aura le cinquième gratis. Les agents seront déposés entre les mains du Procureur de l'Evêque de Montréal.

Les lettres adressées au soussigné devront être franches de port. S'adresser à G. H. DUMESNIL, Gérant et Trésorier de la Loterie Ville-Marie, No. 5, Rue St. Sacrement. 4-7zf

HOPITAL DU SACRE-COEUR DE JESUS.

GRANDE CEUVRE DE CHARITÉ! LOTERIE

Sous le patronage de Sa Grâce Mgr. l'Archevêque de Québec, et de MM. les Membres du Clergé, pour aider à la construction de l'Hôpital du Sacré-Coeur de Jésus, à St. Sauveur de Québec.

CONDITIONS: I. GAIN OFFERT.

- 1 Lot. 2 bons chevaux pour lesquels il est offert \$400 00. 2 Montres d'or, \$80, \$40. 1 Cornet à piston, moné en argent. 50 00. 2 Chaises brodées en laine. 55 00. 2 Tableaux: — Sacré-Coeur de Jésus et de Marie. 25 00. 1 Service à déjeuner, en argent. 25 00. 1 Magnifique Prie-Dieu. 56 00. En tout 1000 lots, dont plusieurs d'une grande valeur.

Une messe, chaque mois, (à perpétuité) pour les bienfaiteurs de l'Œuvre.

II. VENTE DES BILLETS.

Chaque billet se vend 25 centimes. Les avantages suivants sont accordés à ceux qui en prennent un certain nombre, savoir: 1. 1 billet pour 12; ce qui fait 13 billets pour \$3. 2. 3 billets pour 24; " 27 billets pour \$6.

III. TIRAGE DES LOTS.

Le tirage des lots se fera, s'il est possible, dans le cours du mois de juin prochain, par deux prêtres, nommés à cet effet, par Sa Grâce Mgr. l'Archevêque, et en présence des intéressés qui désireront y assister.

Voici le mode qui sera suivi pour faire ce tirage: 1. Toutes les marges des billets vendus, portant les noms des acheteurs, seront déposées dans une urne, et dans une autre urne seront jetés tous les numéros des lots qui sont inscrits dans un livre spécial.

2. On tirera d'abord de l'urne aux marges, le nom d'un acquéreur, et de suite on tirera de l'urne aux lots, le numéro que le sort lui donnera; et ainsi de suite jusqu'à épuisement des lots; de cette manière, les noms des personnes et les numéros des lots seront également tirés au sort.

3. Le tirage terminé, on adressera à chaque propriétaire de billet gagnant, une lettre pour l'informer de ce qu'il aura gagné, et il sera mis en possession du lot ou des lots gagnés, en s'adressant au soussigné auquel il devra présenter la lettre qui lui aura été adressée.

4. Tous les lots devront être réclamés dans le cours d'une année. Passé ce temps, les lots, qui n'auront pas été réclamés, seront vendus au profit du dit Hôpital du Sacré-Coeur de Jésus.

J. R. L. HAMELIN, Ptre., Hôpital-Général, Québec. 4-7 p

VOYEZ dans une autre colonne l'annonce des Terres de Nebraska et d'Iowa.

POUDRE ALLEMANDE, SURNOMMÉE THE COOK'S FRIEND

NE FAILLIT JAMAIS, ET EST VENDUE CHEZ TOUTS LES EPICIERES RESPECTABLES. 3-28zf

TERRITOIRES DE MANITOBA ET DU NORD-OUEST.

APRES le 10 de JUIN prochain, les émigrants ayant obtenu leurs billets, seront transportés de Toronto à Fort Garry, Manitoba, aux taux suivants:

DE TORONTO A PRINCE ARTHUR'S LANDING PAR COLLINGWOOD ET SARNAIA. Adultes, \$5; Enfants au-dessous de 12 ans, moitié prix. 150 livres de bagage personnel, gratis. Bagage extra, 35 centimes par 100 livres.

DE PRINCE ARTHUR'S LANDING A FORT GARRY. Emigrants, \$10; Enfants au-dessous de 12 ans, moitié prix, 200 livres de bagage personnel, gratis. Bagage extra, \$2.50 par 100 livres.

Les Emigrants pourvoient à leurs propres rations. Les provisions seront cependant fournies au prix coûtant, à Shebandowan, Fort François, et à l'Angle Nord-Ouest du Lac des Bois.

LES BILLETS POUR EMIGRANTS AU FORT GARRY via PRINCE ARTHUR'S LANDING, peuvent être achetés à Toronto, aux Stations des Chemins de Fer "Northern" "Great Western," et "Grand Tronc."

Les émigrants sont priés de remarquer que la pesanteur du bagage ne doit pas dépasser 200 livres pour faciliter le transport sur les Portages.

LES MARCHANDISES. Après le 20 de JUIN prochain seront transportées de Prince Arthur's Landing au terminus est du chemin de Fort Garry, Angle Nord Ouest, au taux de \$2 par cent livres ou \$10 par tonne de 2,000 livres.

Chaque ballot doit être d'une grandeur convenable n'excedant pas 300 livres en pesanteur et solidement attaché.

Les chevaux, les boeufs, les wagons et autres articles de pesanteur tels que machines peuvent être envoyés au même lieu en donnant d'avance avis et en faisant des arrangements spéciaux pour leur transport.

On ne permettra pas le transport des vins et des liqueurs spiritueuses sur la route de Prince Arthur's Landing

Par ordre, F. BRAUN, Département des Travaux Publics, Ottawa, 2 mars 1873. 4-15e

Compagnie pour les Pianos, de New-York et Boston.

432, RUE NOTRE-DAME, MONTREAL, SEULS AGENTS pour les Pianos célèbres de HALLET, DAVIS & CIE., Boston E.-U.; les pianos de W. H. JEWETT & CIE., Boston, E.-U.; les orgues de chapelle et de salon de GEO. WOOD & CIE., Boston, E. U.; et les pianos bien connus de WEBER & CIE., garantis pour cinq ans. THOMAS A. HAINES, gérant. Assortiment splendide de Pianos et Orgues. Pianos à louer, Pianos échangés, Orgues à louer. Réparations faites convenablement. Pianos vendus par versements. Pianos vendus avec termes faciles. Rappelez-vous l'endroit, 432, RUE NOTRE-DAME, porte voisine de la "Maison des Récollets." Les instruments à meilleur marché dans Montréal. 3-44zf

ETEIGNOIR D'INCENDIE BARBOCK FIRE EXTINGUISHER.

"TOUT A FAIT LA MEILLEURE PROTECTION CONTRE LE FEU." EMPLOYÉ PAR Les chemins de fer, Les bateaux-à-vapeur, Hôtels, Les Mines, les Asiles, Les Départements du Feu, etc. Faites demander "The Record." F. W. FARWELL, Secrétaire, 407, BROADWAY, N.-Y. 4-3

VOYEZ dans une autre colonne l'annonce des Terres de Nebraska et d'Iowa.

A. SICOTTE, No. 331 RUE ST. LAURENT.

Ferblantier, Plombier, Poseur de Tuyaux à Gaz, Bains, Lieux d'Alise, Couverture en Ferblanc, en Tôle Galvanisée et en Ardoise.

Aura toujours un assortiment complet et varié de Ferblanteries, Ferronneries, Réfrigérateurs, Huile de Charbon, Lampes, Cheminées, Mèches, etc. Toutes commandes seront exécutées avec soin et à des prix très modérés. 3-43zf

O. DESMARAIS, PHOTOGRAPHE, Coin des rues Craig et St. Laurent, MONTREAL.

On prend des photographies de toutes grandeurs. Photographies encadrées à bon marché. 3-20zf

USINES A METAUX DE LA PUISSANCE. (Établies en 1828.) CHARLES GARTH & CIE.

MANUFACTURIERS ET IMPORTATEURS De Cuivre à l'usage des plombiers, ingénieurs à ouvriers, d'appareils à vapeur et à gaz, usines à cuivre et à fer, etc., etc. Toutes sortes d'ouvrages pour Raffineries de sucre, distilleries, brasseries, appareils à gaz et à eau. On entreprend aussi le chauffage des bâtiments publics et privés, les conservatoires, les serres, etc. par le moyen de la vapeur ou de l'air chaud. Bureau et Manufacture No. 536 à 542, RUE CRAIG, MONTREAL, 77 Rue St. Jacques. 3-22zf

CHARLES GARTH, JAMES MATTINSON, H. W. GARTH. 3-22zf

\$50,000 VALANT CONSISTANT EN HARDRES FAITES. DRAPS, "TWEEDS," CASIMIRES, CHAPEAUX, MERCERIES, &c., &c., &c. Habillements faits à ordre, aux prix les plus réduits et avec promptitude. Une visite est sollicitée. K. DEZIEL, 131, Rue St. Joseph. 3-22zf

GEORGE YON, MARCHAND DE POISSONS, GLACIERS, RÉFRIGÉRATEURS; PLUMBIER ET FERBLANTIER. NO. 241, RUE ST. LAURENT, MONTREAL.

G. Y. a maintenant en mains un assortiment très-considérable de Poêles de cuisine pour bois et charbon, de toutes les grandeurs, depuis No. 6 jusqu'à No. 10; il y en a pour tous les goûts et à la portée de toutes les bourses. L'assortiment de glacières est aussi bien varié et à des prix très modérés. Toutes sortes d'ustensile nécessaire pour l'usage de la maison. Toute commande concernant les lignes de plombage et de ferblanterie seront exécutées avec soins et promptitude. Une visite est respectueusement sollicitée avant d'acheter ailleurs. 4-13zf

DÉPARTEMENT DES DOUANES. Ottawa, 5 avril, 1873. L'ESCOMPTÉ AUTORISÉ sur les ENVOIS AMÉRICAINS, jusqu'à nouvel ordre, sera de 15 pourcent. B. S. M. BOUCHETTE, Commissaire des Douanes, 4-15e

Des MILLIONS D'ACRES des Terres d'Iowa et de Nebraska

A VENDRE PAR LA Compagnie de Chemin de Fer de Burlington et Rivière Mo.

10 ans de credit a 6 p. cent d'interest.

Aucune portion du capital due avant le commencement de la CINQUIÈME année. Les PRODUITS paieront la terre et les améliorations longtemps avant l'expiration de ce bon crédit. Le sol de l'IOWA et de NEBRASKA est riche et facile à cultiver. CLIMAT chaud. SAISONS longues, MOISSONS abondantes, MARCHÉS excellents, TAXES minimes, et l'ÉDUCATION gratuite pour tous.

AVANTAGES EXTRAORDINAIRES pour le passage et le fret aux acheteurs et à leurs familles. Des CIRCULAIRES donnant d'amples détails, gratis; demandez toutes celles dont vous avez besoin pour lire et faire circuler. VEZ DANS L'OUEST et prospérez. Vos amis vous y suivront.

UNE CARTE SECTIONNELLE montrant la situation exacte des terres de l'Iowa, se vend 3/4 Cts., et une pour le Nebraska, le même prix. Pour les circulaires et les cartes, s'adresser à

GEO. S. HARRIS, Commissaire des Terres BURLINGTON, IOWA.

Et veuillez dire dans quel journal vous avez vu cette annonce. 4-16d

SIROP DE GOMME D'EPINETTE ROUGE DE GRAY.

LES effets de la Gomme d'Épinette Rouge dans les maladies des Pouxons et de Gorge, tel que la Toux, le Rhume, l'Asthme, la Bronchite etc., sont vraiment étonnants. Dans cette préparation, toutes les excellentes propriétés de la Gomme y sont soigneusement gardées. Prix: 25 centimes par bouteille. A vendre chez tous les principaux pharmaciens du Canada. Engros et en détail chez le préparateur HENRY R. GRAY, PHARMACIEN, 144 Rue St. Laurent, MONTREAL. 3-25zf (Établi en 1850.)

A VENDRE, CET HOTEL bien connu dans la ville de Lindsay, province d'Ontario, sous le nom de "Maison Lindsay," et dernièrement tenu par Henry Frank Lindsay. L'Hotel jouit d'une très-bonne renommée dans toute la Province de Québec.

L'Hotel est maintenant en très-bon état, et possession en sera donnée immédiatement. Toutes les chambres sont bien meublées. Il y a aussi une étable et des remises attachées à l'Hotel. Cet Hotel est situé tout près de la partie commerciale de la ville. Pour plus amples informations, s'adresser à

DENNISTOUN & HUDSPETH, Avocats. Lindsay. 4-14 d

"L'OPINION PUBLIQUE." Journal Politique et Littéraire

Publié tous les Jendis à Montréal, Canada, Par GEORGE E. DESBARATS & CIE.

ABONNEMENT..... \$3.00 par année. Aux États-Unis..... 3.50 Par numéro..... 7 Centimes.

Envois par lettres enregistrées ou par ordre sur le Bureau de Poste au risque des propriétaires du journal.

ANNONCES: 10 Centimes la ligne pour chaque insertion.

Tous ceux qui ne renverront pas le journal seront considérés comme abonnés. On ne recevra pas d'abonnement pour moins de six mois.

Tout semestre commencé se paie en entier. Pour discontinuer son abonnement il faut en donner avis au moins quinze jours d'avance, au bureau de l'administration, No. 1, Côte de la Place d'Armes. L'agent collecteur et les porteurs ne sont pas autorisés à recevoir de désabonnements. Lorsqu'un abonné change de demeure il doit en donner avis huit jours d'avance. Si l'abonné ne reçoit pas son journal il est requis de porter plainte immédiatement à l'administration.

FRAIS DE POSTE—ATTENTION! Les frais de Poste sur les Publications hebdomadaires ne sont que de 5 centimes par trois mois, payables d'avance au bureau de Poste de l'abonné. Le manque d'attention à ce détail, entraînerait une dépense de 2 centimes qu'il faudrait payer sur chaque numéro.

Les journaux qui voudront bien échanger avec nous, ainsi que toutes lettres se rapportant à la rédaction, devront être adressés à L'OPINION PUBLIQUE ou aux Rédacteurs, No. 1, Côte de la Place d'Armes, Montréal.

Toute lettre d'affaires devra être adressée à GEORGE E. DESBARATS, seul chargé de l'administration du journal.

ACTE CONCERNANT LA FAILLITE 1869.

Canada, } DANS LA COUR SUPERIEURE. Province de Québec, } District de Montréal. Dans l'affaire de JAMES McCLURE, Failli.

LE SOUSSIGNÉ a déposé au greffe de la Cour de cette Cour un acte de composition et décharge exécuté par ses créanciers, et le Dix-Septième jour de Mai prochain, il s'adressera à la dite Cour pour en obtenir une ratification de la dite décharge. JAMES McCLURE, Par MONCK & BUTLER, ses Procureurs ad litem. 4-16e

Imprimé et publié par G. E. DESBARATS, 1, Côte de la Place d'Armes, et 319 Rue St. Antoine, Montréal, Canada